

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

Identifiant annonce : 7323432301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7323432301>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 mars 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **14 - CALVADOS**

# In Extenso

## Experts-Comptables

-----  
Z-IMMO

*Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros*

*Siège social : 201 rue du Maine, 50000 ST LO*

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Aalen du 09/03/23 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : Z-IMMO

Siège social : 201 rue du Maine, 50000 ST LO

Objet social :

- L'acquisition, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, la rénovation, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des biens ou droits immobiliers acquis par la Société, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres y afférents,
- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des biens ou droits immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et

des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Ophélie et Thomas ZELLER, demeurant à Aalen (73431) Ziegelstrasse 25

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis sauf pour les cessions entre associés

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Coutances.

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

